



4<sup>e</sup> CONSEIL INTERNATIONAL DE LA JOC

4<sup>th</sup> YCW INTERNATIONAL COUNCIL

4<sup>o</sup> CONSEJO INTERNACIONAL DE LA JOC

BEYROUTH  
LIBAN

1969 SEPT OCT

المؤتمر الدولي الرابع للشبيبة العاملة المسيحية

78, boulevard Poincaré, Bruxelles 7 - Belgique

A 481/24 annexe 3

3<sup>o</sup> annexe

A. JOC ET EVANGELISATION

### LA JOC INTERNATIONALE AFFIRME QUE

La JOC est un mouvement d'évangélisation de la jeunesse travailleuse du monde entier. Elle demeure fidèle à sa mission apostolique et éducative comme mouvement d'Eglise présent parmi la jeunesse travailleuse. Elle veut réaliser la transformation de la personne des jeunes travailleurs en les rendant conscients de leurs propres situations, en découvrant les valeurs humaines présentes dans ces situations pour le développement des personnes et de la société, en les rendant progressivement responsables de leurs propres vies en construisant un monde de justice et de paix. Elle veut permettre à chaque jeune travailleur de rencontrer le Christ dans sa vie et de découvrir toute la force de l'Évangile.

### LA JOC NE PEUT ACCEPTER

dans l'accomplissement de sa mission, une conception de l'évangélisation qui chercherait à présenter l'Évangile du Christ séparé des circonstances actuelles de toute la vie de la jeunesse travailleuse. L'Évangélisation doit être directement reliée à la vie concrète des jeunes travailleurs, c'est-à-dire, leur travail, famille, amis, loisirs, ainsi qu'au contexte social, économique et politique dans lequel ils vivent. Ce concept de l'Évangélisation se situe dans la perspective de la constitution "Lumen Gentium", la constitution "Gaudium et Spes" et le décret "Apostolicam Actuositatem" de Vatican II et les encycliques sociales "Populorum Progressio", "Facem in Terris", "Mater et Magistra".

"Vivant dans l'histoire, l'Église doit "scruter les signes des temps et les interpréter à la lumière de l'Évangile" (Populorum Progressio n° 13).

LA JOC INTERNATIONALE INSISTE SUR LE FAIT QUE

- Evangéliser, c'est permettre aux jeunes travailleurs de découvrir l'Evangile. L'Evangile est d'abord une personne vivante, Jésus Christ, qui nous rejoint dans notre vie de travailleurs afin de nous unir dans une alliance avec le Père. Il appelle les jeunes travailleurs, à la fois à travers la parole de l'Evangile et à travers leurs situations de vie, à accepter des responsabilités concrètes. Cet Evangile est une force qui transforme et illumine toute la vie des hommes. La découverte de la personne de Jésus Christ est toujours la découverte d'un engagement concret dans la vie. Le Christ en se révélant nous appelle aussi à nous engager parmi nos frères.
- Evangéliser les jeunes travailleurs signifie aussi former leur conscience sociale, leur sens de la solidarité et leur sens de la responsabilité parmi leurs compagnons de travail et à l'intérieur de la société dans laquelle ils vivent. Cette conscience sociale ne peut pas être formée en dehors du contexte social, économique et politique concret dans lequel ils vivent.
- Evangéliser les jeunes travailleurs signifie aussi leur permettre de découvrir l'Evangile de Jésus Christ qui offre l'espérance d'une totale liberté d'Enfants de Dieu à toute personne et de découvrir dans l'Evangile l'appel à travailler à cette liberté totale pour tous leurs compagnons de travail.
- Evangéliser les jeunes travailleurs signifie aussi leur permettre de découvrir que le renouveau de l'ordre temporel est leur tâche propre comme le dit "Apostolicam Actuositatem" (n°7) " Les laïcs doivent assumer comme leur tâche propre le renouvellement de l'ordre temporel. Eclairés par la lumière de l'Evangile, conduits par l'esprit de l'Eglise, entraînés par la charité chrétienne, ils doivent en ce domaine agir par eux-mêmes d'une manière bien déterminée. Membres de la cité, ils ont à coopérer avec les autres citoyens suivant leur compétence particulière, en assumant leur propre responsabilité et à chercher partout et en tout la justice du Royaume de Dieu".
- Evangéliser signifie être fidèle à la fois au Christ et à la vie, car le Christ a été envoyé par son Père pour être pleinement incarné. La méthode de la JOC pour évangéliser les jeunes travailleurs (voir - juger - agir) amène toujours à la découverte de la vérité du Christ en lien avec les situations concrètes de vie et permet aux jeunes travailleurs d'exprimer leur réponse par une action et un engagement précis.

EN MEME TEMPS, LA JOC INTERNATIONALE VEUT EXPRIMER CLAIREMENT QUE

La JOC n'est pas un mouvement politique et ne peut jamais être un mouvement subversif. Toute action menée par des membres de la JOC dans le domaine politique est réalisée par eux en tant que citoyens, sous leur propre responsabilité et à partir de leur jugement personnel.

Les objectifs de la JOC ne peuvent être réduits à de simples objectifs temporels. En rendant conscients les jeunes travailleurs de leurs responsabilités temporelles "de construire un monde où chaque homme, quelle que soit sa race, sa religion et sa nationalité, peut vivre une vie pleinement humaine" (Populorum Progressio n° 47), la JOC reste fidèle à sa mission de faire grandir le Royaume de Dieu parmi la jeunesse travailleuse. En rendant la jeunesse travailleuse consciente de ses responsabilités de transformer la société en une société de justice, de paix, de vérité et d'amour, la JOC reste fidèle à sa mission de transformation de la personne des jeunes travailleurs et des groupes de personnes.

ENFIN, LA JOC INTERNATIONALE VEUT SOULIGNER ENERGIQUEMENT QUE

L'évangélisation est la responsabilité de l'Eglise. Aucun gouvernement n'a le droit de juger de ce qui constitue l'évangélisation ou d'insister pour qu'un mouvement d'évangélisation n'éveille pas les jeunes travailleurs à prendre des responsabilités dans la construction d'un monde selon l'esprit de l'Evangile de Jésus Christ.

-----